Le Web comme outil pour le renforcement de la gouvernance des communautés francophones minoritaires

Rapport de recherche présenté à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML)

Guy Chiasson, professeur, Université du Québec en Outaouais Jean Quirion, professeur, Université du Québec en Outaouais Marc Charron, professeur, Université d'Ottawa Judith Lefebvre, assistante de recherche, Université du Québec en Outaouais

Table des matières

PROBLÉMATIQUE	3
LE WEB ET L'IDÉAL DE L'ESPACE PUBLIC	4
LA FRANCOPHONIE MINORITAIRE ET LA CONSTITUTION D'UN ESPACE PUBL PROPRE	
LA COMPLÉTUDE INSTITUTIONNELLE COMME LIEU DE GOUVERNANCE	10
LE WEB, LA SOCIÉTÉ CIVILE ET L'ESPACE PUBLIC FRANCOPHONES	11
MÉTHODOLOGIE	11
Tableau 1. Catégories de sites à retenir pour l'échantillon 13 Tableau 2. Corpus de sites étudiés 14 Tableau 3. Paramètres d'analyse du Web 16	
AMORCE DE RÉSULTATS	16
LES SOCIÉTÉS CIVILES FRANCOPHONES SUR LE WEB	16
LES HYPERLIENS	17
LA REPRÉSENTATION DU GROUPE	18
L'ESPACE PUBLIC SUR LE WEB	20
L'INTERACTIVITÉ ORGANISME-USAGERS	21
DISCOURS ET DÉBAT PUBLIC	21
CONCLUSIONS	24
PERSPECTIVES	26

Problématique

Le présent rapport livre les premiers résultats d'une recherche portant sur l'espace Web comme outil de gouvernance pour les communautés minoritaires francophones au Canada. L'idée de cette recherche est issue d'une volonté de faire converger deux intérêts de recherche bien distincts : l'étude des communautés francophones minoritaires ainsi que celle de l'espace Web comme nouveau lieu de structuration des rapports socio-politiques. La pertinence de cette interrogation est suggérée notamment par l'imposante littérature sur les nouvelles technologies d'information et communication (NTIC), qui considère que ces dernières apportent non seulement des bouleversements profonds sur les formes du lien social (Dutta-Bergman, 2006; Proulx, 2006; Smith et Kollock, 1999; Stoecker, 2002), mais également qu'elles ouvrent de nouveaux espaces d'engagement politique (Datchary, 2005; George, 2000; Gingras, 1999b; Mele, 1999; Shukra, 2004). Tout en faisant preuve de certaines réserves afin d'éviter le piège du déterminisme technologique (Vedel, 2003, Gingras, 1999a) décrié par plusieurs analystes du Web, on peut tout de même s'interroger à savoir comment les communautés francophones s'adaptent à ces forces de changement et également comment elles utilisent le potentiel ouvert par les nouvelles technologies. C'est sur ce second point que notre recherche va se concentrer avec pour objectif principal de voir l'utilisation du Web comme levier pour l'engagement politique des forces vives des communautés francophones au Canada.

Cette question semble avoir peu retenu l'attention des chercheurs à ce jour. Une première recherche à partir de mots clés sur un ensemble de bases de données a permis de repérer un nombre très limité de textes qui posait la question de l'usage des technologies par les francophones. Un texte de Ann Denis et Michèle Ollivier (2003) s'interroge sur l'utilisation par les femmes francophones des technologies d'information et de communication. Pour sa part, le texte de Pierre C. Bélanger (2005)

23 août 2007 Page 3 de 33

s'interroge sur l'image des communautés francophones transmise par les sites Web de Radio-Canada. Ces textes, s'ils interrogent les interrelations entre l'espace francophone et l'espace Web, n'éclairent pas pour autant sur la question du Web comme un outil de gouvernance pour les francophones. Étant donné s'ouvre ici un chantier nouveau, notre recherche tout comme notre démarche vont nécessairement garder un caractère exploratoire. Les premiers résultats esquissés ici doivent donc être vus davantage comme un tremplin vers des travaux plus poussés qu'une série de conclusions à caractère définitif.

Malgré le fait que notre question précise n'a pas fait l'objet d'étude préalable, on peut tout de même trouver, autant dans la littérature sur la francophonie canadienne que dans celle sur l'espace Web, plusieurs repères conceptuels et méthodologiques précieux pour notre propre étude. La recension des écrits qui suit cherche à rendre compte de ces repères.

Le Web et l'idéal de l'espace public

Les travaux nombreux en sciences sociales sur les NTIC ont montré comment celles-ci étaient au cœur de bouleversements importants des sociétés. Manuel Castells (cité dans Gingras, 1999a), par exemple, parle d'une « galaxie Internet », situant ainsi la Toile au cœur de transformations de portée globale. Pour sa part, Serge Proulx (2006, p. 1) dira : « L'essor des réseaux d'Internet et le développement accéléré des technologies numériques ont eu sans contredit depuis près d'une décennie des conséquences sur l'organisation des sociétés industrielles, voire sur la manière de penser la société et les pratiques sociales. Toutes les sphères du social sont touchées, de l'univers familial au monde professionnel en passant par la bulle individuelle... ».

Si l'importance des transformations sociales enclenchées par Internet ne fait pas de doute, les chercheurs ne s'entendent pas sur sa portée pour la démocratie. Comme le démontrent plusieurs ouvrages récents (Kollock et Smith, 1999; Vedel, 2005; Proulx, 2002a), la question de la contribution démocratique d'Internet est au cœur du débat sur ce nouveau médium électronique. D'une part, on

23 août 2007 Page 4 de 33

considère que les NTIC permettent de créer de nouveaux espaces démocratiques décentralisés.

D'autre part, on considère qu'Internet peut agir comme un nouvel outil de contrôle et de domination sociale (Lajoie et Guichard, 2002).

Anne-Marie Gingras (1999a) a caractérisé ces deux visions, d'une part, de vision athénienne (vision positive) et, d'autre part, de vision orwellienne (contrôle social). Ces deux visions sont, selon l'expression de Serge Proulx, une « utopie » et une « contre-utopie » qui manquent souvent de prudence dans leur interprétation des potentialités et des risques démocratiques que renferme Internet. Nous n'avons pas ici l'objectif de trancher entre ces deux visions. En revanche, pour des raisons pratiques, la vision athénienne a été retenue afin de mieux cerner les potentialités démocratiques du Web.

Gingras (1999a, p. 205) dira à propos de cette vision athénienne : « Certains sont tentés de penser que ces nouveautés [l'usage des technologies électroniques] vont permettre la réalisation de la sphère publique de Habermas. Grâce à l'accès facile à une information abondante et à une extraordinaire capacité de communication qui défie l'espace et le temps, ces technologies médiatiques condensées sur Internet [...] pourraient permettre [sic] que se concrétise le potentiel de l'agora libre décrite par le philosophe. L'absence de propriétaires du réseau et le foisonnement d'informations non-contrôlées [sic] qui y règne constituent aux yeux de plusieurs un gage de liberté ». L'auteure se réfère à l'idéal d'un espace public souvent associé au philosophe allemand, Jürgen Habermas (1993). Pour ce dernier, l'espace public est un lieu de débat sur l'intérêt public dominé par la délibération, c'est-à-dire une discussion libérée des rapports de force entre divers groupes sociaux (classes sociales, rapports de genre, etc.).

Sans se référer nécessairement à Habermas, bon nombre de travaux interrogent son idéal de la sphère publique pour voir dans Internet un véhicule qui ouvre des voies pour un engagement politique

23 août 2007 Page 5 de 33

renouvelé des populations selon une logique délibérative. Le concept de cyberdémocratie utilisé par Pierre Lévy (2002), mais aussi par d'autres (De Kerckhove, 2003; Harvey, 2003) va tout à fait dans ce sens puisque pour Lévy, les nouveaux espaces ouverts par les médias électroniques sont tous des moyens qui permettent à la fois l'émancipation des individus et la « société transparente ». D'autres (Proulx, 2002a; Sénécal, 1999) optent pour une position plus critique ou nuancée de l'espace public pour en montrer à la fois les potentialités et les limites dans la pratique effective des sociétés. Malgré leurs désaccords, ces auteurs interrogent tous le potentiel que renferme le Web de faciliter la participation politique des individus, une participation rendue plus accessible et libérée de certaines des contraintes qui pèsent habituellement sur les processus politiques plus classiques.

Au débat sur le caractère démocratique du Web se superpose un autre débat. En effet, pour plusieurs auteurs, le Web contribuerait à l'émergence ou à la consolidation (parfois difficile) d'espaces publics libérés du poids du cadre de l'État-nation. Le Web participerait ainsi à l'élargissement de la sphère politique qui a été traditionnellement rattachée d'office aux sociétés pleinement constituées en Etat. C'est le cas des travaux d'Éric George qui ouvrent la perspective d'une société civile globale tissée par les mailles d'Internet. George (2000) s'intéresse à l'usage d'Internet par les mouvements altermondialistes en tentant de voir dans quelle mesure on peut y trouver les caractéristiques d'un espace public où les individus peuvent participer pleinement. La notion d'une société civile globale est un thème fort des travaux récents sur le Web. Les conclusions divergent cependant à savoir jusqu'à quel point celle-ci remplit les promesses d'une sphère publique habermassienne idéale, mais le fait demeure que les réseaux qui sont facilités par Internet sont vus comme partie prenante d'un nouvel espace politique en devenir. On peut retrouver cette thématique dans le cas d'un nombre plus limité de travaux qui interrogent des espaces publics plus restreints. Par exemple, le texte d'Angel Adams Parham (2004) s'interroge à savoir si les médias électroniques permettent le renforcement d'un espace public diasporique haïtien aux États-Unis. Pour leur part, Fortin et Sanderson (2004) se sont intéressés aux interrelations entre le Web et les territoires régionaux du Québec.

23 août 2007 Page 6 de 33

De façon fort pertinente pour notre propre questionnement, ces derniers textes permettent d'envisager un double mandat politique pour le Web. Tout d'abord, il est perçu comme un moyen de faciliter la participation des personnes dans les affaires du groupe (l'espace public). Dans plusieurs de ces travaux, le Web trouve également un rôle au niveau de la constitution du groupe comme une société civile, c'est-à-dire un espace politique propre, distinct de celui dont les contours sont définis par les frontières nationales. Comme le précise Joseph-Yvon Thériault (2007, p. 19), une société civile, c'est un corps politique. « Une société civile c'est une réalité capable d'agir collectivement (politiquement) qui possède une personnalité qui façonne un monde. La société civile comme réalité est toutefois à distinguer de l'État et du gouvernement. » Ce découpage semble particulièrement fertile dans le contexte des communautés francophones canadiennes puisqu'il rejoint, comme il sera exposé plus bas, une thématique omniprésente dans les travaux sur ces communautés.

La francophonie minoritaire et la constitution d'un espace public propre

La question de la gouvernance semble bien être en effervescence dans le cadre des études sur la francophonie canadienne. Les signes de cette effervescence sont multiples depuis au moins une dizaine d'années. Plusieurs projets de recherche et des dizaines d'articles récents approfondissent cette question (Cardinal, 2006; Gilbert et Langlois, 2006). Divers colloques y sont consacrés, dont celui qui a été organisé en mars 2002 par le Centre de recherche en civilisation canadienne-française sur la gouvernance linguistique (Wallot, 2005). La thématique de la gouvernance semble aussi s'institutionnaliser de façon structurante puisque, par exemple, l'Université d'Ottawa a créé une chaire de recherche sur cette thématique, dont la titulaire est Linda Cardinal, et certains organismes chargés du financement de la recherche (comme le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) dans le cadre de son programme sur les minorités de langues officielles et le Secrétariat aux langues officielles) en font un axe important de leur soutien aux chercheurs de la francophonie canadienne. Bref, il semble bien que la question de la gouvernance des minorités soit à l'ordre du jour puisqu'autant les chercheurs que les établissements qui tentent d'influencer le cours de la recherche y accordent une importance marquée.

23 août 2007 Page 7 de 33

Rappelons que la généralisation du concept de gouvernance est plutôt récente dans les sciences sociales. Comme le rappellent Luc Juillet et Caroline Andrew (1999) à la suite de Bob Jessop (1998), le concept peut prendre au moins deux sens. Dans un premier sens, la gouvernance est utilisée de façon générique pour désigner toutes les formes de structuration du pouvoir des plus hiérarchiques et verticales aux plus décentralisées et horizontales; dans un second sens, elle désigne uniquement ces dernières, qui sont jugées nouvelles. Suivant le premier sens, on peut considérer la gouvernance comme un nouveau concept qui tend en quelque sorte à remplacer celui de gouvernement associé à l'étude classique des institutions publiques et de leur fonctionnement (LeGalès, 1995; Andrew et Goldsmith, 1998; Carrier et Jean, 2000). La gouvernance serait une « nouvelle manière de voir » (Paquet, 2001) qui aurait comme avantage d'élargir le champ de l'analyse politique en réintégrant les mécanismes d'action collective propre à la société civile (Paquet, 2006), tout comme les diverses formes de partenariat entre les institutions publiques et la société civile (Chiasson, 1999).

L'effervescence de questionnement sur la gouvernance et, plus largement, sur les phénomènes de pouvoir est une tendance récente dans les travaux sur la francophonie. Linda Cardinal (1999, p. 325), reprenant à son compte les travaux de Marcel Martel (1995) sur l'Ontario français, dira qu'il « n'est pas exagéré de dire que la science politique boude les francophones hors Québec ». Pour Cardinal, en effet, la compréhension que l'on a de la vie politique des communautés francophones reste très limitée puisque les chercheurs ont assez largement délaissé le champ des questions politiques.

Pourquoi cet engouement pour la gouvernance alors que les questions politiques ont été plutôt escamotées par le passé?

Joseph-Yvon Thériault apporte des éléments de réponse à cette dernière question dans un article sur l'Acadie (1995). Dans cet article, Thériault apporte une distinction entre la politique et le politique. La politique renvoie aux activités de politique professionnelle, c'est-à-dire celle qui est balisée par les institutions publiques de gouvernement (les partis politiques, les assemblées élues, l'Administration,

23 août 2007 Page 8 de 33

etc.) alors que le politique renvoie plutôt à la grande question du devenir collectif et du vivre ensemble d'une société. La politique est un des moyens, mais pas le seul, par lequel une société peut définir son destin et donc répondre à la question du politique. L'Acadie (comme les autres communautés francophones minoritaires) aurait traditionnellement fait le choix de s'investir peu dans la politique, privilégiant plutôt d'autres moyens que l'État et le gouvernement pour orienter son destin, notamment l'Église et les institutions de la société civile.

Linda Cardinal (1999, p. 327-328) va un peu dans le même sens lorsqu'elle parle de pouvoir communautaire : « L'idée de pouvoir communautaire symbolise l'engagement du groupe en vue du contrôle de sa destinée. Celui-ci peut avoir lieu à l'intérieur comme à l'extérieur du processus politique. L'expression pouvoir communautaire est populaire, particulièrement en sociologie, où elle est reliée à la dynamique associative. L'enjeu est de montrer que le groupe est le principal responsable de son autonomie et de son avenir. Selon cette perspective, si le groupe réussit à obtenir des droits ou des ressources, c'est à son réseau d'associations qu'il le doit plutôt qu'à une instance extérieure. » Suivant cette interprétation, la question du pouvoir, celle du politique pour reprendre l'expression de Thériault, se serait largement posée pour ce qui est des communautés francophones à l'extérieur des lieux de pouvoirs institutionnalisés. Étant donné la faible participation des francophones aux institutions politiques, peu de chercheurs se sont intéressés à la politique et ceux qui l'ont fait (Doucet, 1999; Dennie, 1999) ont dû constater la plutôt fragile intégration des francophones à l'espace public provincial ou fédéral.

Dans le contexte des communautés francophones, la question de la gouvernance est intimement liée, au point d'être presque indissociable, à celle de la capacité de modeler son destin ou de faire société pour reprendre le titre du dernier livre de Joseph-Yvon Thériault (2007). On voit déjà cette préoccupation dans les travaux du sociologue Raymond Breton (1964). Pour Breton, en effet, les francophones hors Québec sont en quelque sorte des *mini-polities* qui ont comme aspiration de

23 août 2007 Page 9 de 33

contrôler elles-mêmes leur avenir et donc de se constituer comme des sujets collectifs (Touraine, 1984). Dans une perspective proche de celle de Breton, Danielle Juteau (1980) a fait valoir que les communautés francophones minoritaires doivent être vues comme des groupes nationalitaires. Elles sont ainsi des moyens termes entre deux pôles, celui du groupe ethnique et celui de la nation. Ces groupes sont distincts de la nation parce qu'ils n'ont pas d'emprise sur l'État et donc une partie importante des leviers pour définir leur devenir leur échappe. Leur statut de minoritaires dans la sphère publique provinciale signifie qu'ils sont en déficit de pouvoir (Cardinal, 1999), déficit qu'ils ne peuvent complètement combler par les mécanismes de la société civile. Cependant, l'expression groupes nationalitaires vise à désigner des groupes qui aspirent tout de même au contrôle de leur destin, même si ce contrôle est nécessairement imparfaiti. Pour Thériault, les groupes nationalitaires sont différents à ce sujet des groupes ethniques (2007) qui, eux, aspirent plutôt à une intégration dans la société majoritaire et l'espace public sans avoir la prétention de faire société.

La complétude institutionnelle comme lieu de gouvernance

Les travaux cités convergent vers l'idée que les communautés francophones peuvent être vues comme des sociétés civiles dans le sens où l'entend Joseph-Yvon Thériault (2007). Ces sociétés civiles sont balisées par le réseau d'acteurs associatif qui a fait l'objet d'un nombre impressionnant d'études. C'est probablement le sociologue de l'Université de Toronto, Raymond Breton, qui a plus influencé la compréhension de ce réseau associatif tout particulièrement par l'entremise de son concept de complétude institutionnelle (Breton, 1964). Ce concept désigne la densité des interrelations entre les organismes de la société civile du groupe minoritaire. En l'absence d'un contrôle sur l'État, les groupes minoritaires peuvent acquérir un pouvoir communautaire par le renforcement de cette densité entre les institutions propres au groupe. Les études s'inspirant directement ou indirectement de ce concept depuis son introduction dans le champ de la francophonie minoritaire sont fort nombreuses. Bien que ce concept date des années soixante, nombre d'études récentes lui font toujours une place de choix.

23 août 2007 Page 10 de 33

Bref, le lieu principal de gouvernanceⁱⁱⁱ, ou plutôt celui qui a le plus retenu l'attention des chercheurs à ce jour, c'est le réseau associatif qui se déploie à l'échelle des communautés francophones provinciales^{iv}. Cet espace est celui où se jouerait la capacité des francophones de se constituer en des sociétés civiles distinctes autant de l'État que de la société majoritaire à laquelle ils participent également.

Le Web, la société civile et l'espace public francophones

C'est cet espace de gouvernance qui retiendra notre attention ici. C'est par rapport à cet espace que sera interrogé le potentiel politique du Web. D'une part, est-ce que le Web contribue à la consolidation de la société civile francophone, ou autrement dit à sa complétude institutionnelle? La capacité des communautés de se constituer en société civile et en communauté politique ne va pas de soi, notamment dans un contexte où les identités sont de plus en plus fragmentées (Thériault, Allain et McKee-Allain, 1993). Dans ce contexte, le projet nationalitaire est soumis au défi de la concurrence de nouvelles identités et à la nécessité de se redéfinir sous un jour pluriel. Dans quelle mesure est-ce que le Web peut s'affirmer comme un outil permettant de consolider les sociétés civiles francophones devant les pressions à l'éclatement? D'autre part, est-ce que la Toile permet de renforcer l'espace public francophone? Dans quelle mesure est-ce que les moyens électroniques permettent une participation accrue des francophones dans les débats sur les enjeux qui touchent l'avenir de la communauté?

Méthodologie

Recherche documentaire : collecte de données

L'objectif de la recherche documentaire était de vérifier si d'autres chercheurs se sont récemment intéressés à la question des modèles de gouvernance des communautés francophones minoritaires et comment la spécificité de ces modèles se manifeste dans l'espace public qu'est Internet. La recherche a été effectuée en trois parties, soit l'examen de la production des centres de recherche qui

23 août 2007 Page 11 de 33

s'intéressent aux minorités francophones canadiennes, l'interrogation de bases de données nordaméricaines et européenne et le repérage de monographies de langue française ou anglaise.

L'examen de la production dans les centres de recherches canadiens les plus susceptibles de s'intéresser à l'objet de notre recherche – tels que le Centre de recherche en civilisation canadienne française (CRCCF), l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), le Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire (CRFM) et le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) – a permis de constater que des recherches liées à certains aspects de notre question, notamment les modèles de gouvernance chez les minorités francophones, ont été effectuées ou sont en cours. Toutefois, la spécificité des modèles de gouvernance des minorités francophones propres au Web n'est pas un sujet ayant été étudié à ce jour.

L'étape de l'interrogation des bases de données et de catalogue de bibliothèques universitaires a permis de confirmer qu'aucun chercheur ne s'était penché sur l'ensemble des facettes de notre sujet de recherche. Nous avons interrogé, entre autres, la base de données Érudit, base de données de publications universitaires québécoises qui couvre plusieurs disciplines et Cairn, base de données universitaires européenne.

Compte tenu du résultat des premières étapes, nous avons interrogé à nouveau la base de données Érudit et des bases de données nord-américaines de langue anglaise spécialisées dans le domaine de la sociologie et des études féministes (Sociological Abstracts, Blackwell Synergy et Contemporary Women Issues) dans le but de repérer des articles pouvant fournir des éléments permettant de bâtir une grille d'évaluation. Cet exercice a permis de trouver plusieurs articles portant sur les minorités et leur utilisation d'Internet. De même, plusieurs articles portant sur les communautés virtuelles et l'espace public ont été repérés.

23 août 2007 Page 12 de 33

Ainsi, la plupart des articles retenus pour le présent rapport ne traitent que de certaines facettes de notre question. La bibliographie est donc composée de 70 articles portant soit sur la gouvernance et les minorités francophones, soit sur les communautés (qu'elles soient minoritaires ou non) et sur l'utilisation qu'elles font du Web comme nouvel espace discursif.

Par la suite, un corpus de sites Web a été constitué. Deux facteurs capitaux sont intervenus à ce stade dans la sélection des sites, à savoir le temps et les ressources humaines. Ceux-ci étant forcément limités par l'ampleur relative du projet, nous avons choisi de procéder à un échantillonnage raisonné. Un premier choix de sites d'organismes des francophonies néo-brunswickoise et ontarienne a d'abord été effectué à partir de répertoires dressés dans un cas par l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario et dans l'autre par le Forum de concertation des organismes acadiens. Certaines catégories qui semblaient plus représentatives de la vie associative de ces communautés ont alors été retenues par l'équipe. Elles figurent dans le tableau suivant :

Tableau 1. Catégories de sites à retenir pour l'échantillon

Les institutions

1.a) les municipalités et associations municipales

1.b) les commissions scolaires et leurs associations

1.c) les universités et leurs ramifications

Les associations provinciales

2.a) les grands regroupements provinciaux

2.b) les associations professionnelles

2.c) les associations représentant des catégories de population

2.d) les associations sectorielles

Les initiatives locales

23 août 2007 Page 13 de 33

Pour chacune de ces catégories, un inventaire de sites a été dressé, puis ces sites ont été évalués en fonction de leur intérêt (richesse, ampleur, fréquence de mise à jour, etc.). Un dernier critère a ensuite joué, celui d'un minimum de comparabilité entre les sites ontariens et néo-brunswickois. Cet exercice a mené au choix raisonné de deux représentants des institutions (les municipalités et associations municipales, de même que les universités et leurs ramifications) et d'une ou deux associations provinciales (grands regroupements provinciaux). Le tableau 2 présente les sites faisant partie du corpus.

Tableau 2. Corpus de sites étudiés

Nouveau-Brunswick

Mouvement acadien des communautés en santé du Nouveau-Brunswick (MACSNB). *Site du MACSNB*, [En ligne]. http://www.macsnb.ca/index.html (Page consultée le 7 juin 2007)

Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB). *Site de SAANB*, [En ligne]. http://www.saanb.org/ (Page consultée le 7 juin 2007)

Université de Moncton. *Site de l'Université de Moncton,* [En ligne]. http://www.umoncton.ca/ (Page consultée le 7 juin 2007)

Ontario

Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO). Site de l'AFO, [En ligne].

http://www.afo.franco.ca/ (Page consultée le 7 juin 2007)

Association française des municipalités de l'Ontario (AFMO). *Site de l'AFMO*, [En ligne]. http://www.afmo.on.ca/ (Page consultée le 7 juin 2007)

Université d'Ottawa. *Site de l'Université d'Ottawa*, [En ligne]. http://www.uottawa.ca/bienvenue.html (Page consultée le 7 juin 2007)

Notre analyse de ce corpus de sites va se pencher sur deux dimensions du Web. Les sites seront tout d'abord interrogés comme des forums, c'est-à-dire du point de vue des moyens qui sont utilisés pour faciliter la mise en réseau et l'interaction (groupe de discussions, hyperliens, etc.). Dans quelle mesure est-ce que ces nouveaux moyens permettent de renforcer les sociétés civiles francophones? Et l'espace public? Ensuite, les sites sont interrogés comme des miroirs, c'est-à-dire comme des reflets de conceptions rendues disponibles par la voie de l'électronique. En interrogeant ces contenus, on peut voir comment les organismes de la communauté francophone perçoivent cette dernière et sa gouvernance.

La méthodologie retenue pour l'analyse du Web comme forum s'inspire en partie de celle proposée par Martin Dorion (2003), elle-même étant fortement redevable aux travaux d'Andrée Fortin et coll. (2000). Dorion, à l'instar de Fortin, cherche à voir dans quelle mesure les sites Web témoignent d'un

23 août 2007 Page 14 de 33

« enracinement dans l'espace virtuel ». Cet enracinement veut dire un engagement dans le Web comme un espace de discussion qui va nécessairement aller au-delà de l'usage du Web comme simple « vitrine promotionnelle ». Concrètement, cet engagement vers l'espace virtuel se manifesterait par la présence de mécanismes d'interaction entre les internautes et l'organisme (clavardage, groupe de discussion, etc.), mais aussi par la présence importante d'hyperliens. Il semble que ces éléments méthodologiques sont transposables dans le contexte de notre interrogation sur la société civile et l'espace public. Les mécanismes identifiés comme signifiants par Dorion le sont aussi pour ces questions. On peut considérer les hyperliens non seulement comme des signes d'un investissement dans l'espace virtuel, mais aussi comme des manifestations électroniques de la densité des liens entre les organismes de la société civile ou encore comme un signe d'une complétude institutionnelle qui transparait sur la Toile. Par ailleurs, les mécanismes d'interaction entre les promoteurs des sites et les usagers apparaissent comme des signes tangibles d'une volonté de faciliter l'espace public.

Notre analyse du Web comme miroir se penchera sur la représentation de la communauté affichée par le site Web (société civile). Le site Web représente-t-il la collectivité comme un groupe nationalitaire porteur d'une identité et d'un projet politique ou plutôt comme un groupe d'intérêt particulier? Une attention toute spéciale sera portée à la façon dont l'organisme se définit et présente son mandat dans la communauté. Afin d'éclairer l'insertion des sites dans l'espace public, leur participation à l'accompagnement du débat public dans le discours électronique sera également interrogée. Quelle place est réservée aux divergences d'opinions sur l'intérêt public de la communauté? Est-ce que les sites rendent compte d'une façon ou d'une autre des débats publics?

Plus précisément, voici les repères qui ont guidé notre analyse du Web:

23 août 2007 Page 15 de 33

Tableau 3. Paramètres d'analyse du Web

	Société civile	Espace public
Forum	hyperliens	mécanismes d'interaction usagers-
		organisme
Miroir	représentation de la collectivité	accompagnement du débat public
	(groupe nationalitaire?)	

Amorce de résultats

Nous présentons ici les premiers résultats de notre analyse des six sites. L'innovation en matière de gouvernance des communautés francophones minoritaires peut prendre la forme d'échanges organismes-organismes (société civile) et utilisateurs-organismes (espace public) par divers mécanismes Web, notamment les hyperliens. Nous avons donc tenté de répertorier les mécanismes d'interactivité (forum) des sites Web de notre corpus en plus de nous pencher sur les représentations qui se manifestent à travers le discours électronique (miroir).

Les sociétés civiles francophones sur le Web

Notre analyse part du principe qu'une société civile existe dans les communautés francophones à l'étude. Comme il a été montré plus haut, les travaux sur la francophonie canadienne ont depuis assez longtemps considéré ces communautés comme des groupes nationalitaires et donc comme des communautés politiques auxquelles les individus et les organismes s'identifient. Les organismes communautaires sont au cœur du processus de constitution de cette société civile. La question posée ici est de savoir si cette complétude institutionnelle documentée par la littérature se manifeste sur le Web. Si oui, quels sont les mécanismes qui permettent aux sociétés civiles francophones de se réaliser électroniquement? Comme il a été mentionné précédemment, notre analyse ici reste assez exploratoire et s'en tiendra à l'analyse des hyperliens ainsi que de la représentation du groupe francophone qui est proposée.

23 août 2007 Page 16 de 33

Les hyperliens

On peut noter d'emblée que les universités de Moncton et d'Ottawa ont des sites très élaborés et leur aspect visuel est très léché. Il va sans dire que ces institutions disposent d'un budget important et que la clientèle universitaire est, de façon générale, particulièrement au fait des nouvelles technologies et des outils qui permettent l'interactivité. Ces sites universitaires sont très volumineux, notamment parce qu'ils hébergent un nombre impressionnant de pages mises en ligne par des organismes rattachés à l'université (multiples centres de recherches, associations étudiantes, etc.). Cela fait en sorte que les sites universitaires sont à la fois volumineux et décentralisés (une partie importante des contenus est produite par des organismes à l'intérieur de l'université). Pour ces raisons, l'analyse s'est concentrée sur les pages centrales (celles qui apparaissent comme plus directement sous la responsabilité de l'institution universitaire) de ces sites, portant moins d'attention aux nombreuses pages qui relèvent des multiples organisations rattachées de près ou de loin à l'universitév. Malgré le caractère soigné des sites universitaires, les pages institutionnelles des deux universités ne prévoient aucun hyperlien. Cela n'empêche pas que les pages attribuées à certains centres de recherche démontrent un important réseautage avec d'autres organismes.

Un certain réseautage sur l'espace électronique se manifeste tout de même dans les quatre autres sites de notre corpus. Le décompte des hyperliens donne une idée des liens que les organismes d'une même communauté entretiennent entre eux et avec les autres organisations francophones.

Lors de la consultation du site de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) en juillet 2007, celui-ci comptait quelque 56 hyperliens dont les deux tiers renvoyaient à des organisations franco-ontariennes (associations, regroupements, festivals, table de concertation, etc.) Au moment de rédiger le présent rapport, le site était toutefois en cours de révision. Une section « Nouveautés » qui présente les événements importants touchant la communauté franco-ontarienne était à jour et accessible. De même, l'AFO proposait une liste de liens vers diverses sources de financement pour les organisations

23 août 2007 Page 17 de 33

francophones à but non lucratif de l'Ontario. Par comparaison, un peu plus de 20 % des hyperliens qu'on trouve sur le site de l'Association française des municipalités de l'Ontario (AFMO) renvoient à des associations franco-ontariennes. On trouve également une section sur les hyperliens vers des sites québécois, surtout en provenance de l'Abitibi et, en particulier de Rouyn-Noranda, ce qui illustre la proximité culturelle entre les communautés francophones de l'Abitibi et du nord de l'Ontario. Ces données laissent croire que l'AFO et l'AFMO sont « virtuellement enracinées » dans à peu près toutes les sphères de la vie franco-ontarienne (retraités, festivals, bibliothèques, etc.).

Du côté de l'Acadie, le site du Mouvement acadien des communautés en santé du Nouveau-Brunswick (MACSNB) propose 29 hyperliens fonctionnels, dont six renvoient à des sites de la communauté acadienne et cinq à d'autres communautés francophones minoritaires. Sur la page d'accueil, l'organisme fait la promotion de son colloque annuel, organisé en collaboration avec le réseau québécois Villes et villages en santé (RQVVS).

On trouve assez peu d'hyperliens sur le site de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB). En fait, il y a uniquement deux liens électroniques, un premier avec le Forum de concertation de la société civile acadienne et le second avec la Commission consultative sur la gouvernance de la société civile acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick ce qui laisse croire à des liens privilégiés avec ces deux organismes.

La représentation du groupe

Nous avons d'abord tenté ici de déterminer quelle est la représentation des divers groupes qui transparaît sur les sites retenus. Par exemple, il importe de déterminer si les publics cibles de ces sites tendent à s'afficher comme un groupe « nationalitaire » possédant des aspirations politiques propres ou alors comme une entité linguistique et culturelle sans revendication identitaire de type national. Il est utile de faire cet examen afin de voir si les membres du groupe en question se perçoivent comme des membres appartenant à une société civile.

23 août 2007 Page 18 de 33

Dans un premier temps, les sites ontariens ont retenu notre attention quant aux points suivants. Dans le cas du site de l'AFO, il est à noter qu'on y fait constamment référence à la « collectivité francophone de l'Ontario », ou à l'« Ontario français ». Le terme « communauté » est aussi présent, quoique moins fréquent. Pour sa part, le site de l'AFMO intéresse par le fait qu'il opère une distinction entre les « hyperliens » (qui sont regroupés par thèmes) et ce qu'on appelle les « liens québécois » (qui sont pour la plupart des organismes publics). De plus, il est autant question, dans le site de l'AFMO, de « collectivités » ou de « communautés » anglophones que francophones. Enfin, dans le site de l'Université d'Ottawa, n'apparait aucune mention visible du caractère français de l'institution ou de ses liens privilégiés (ou ainsi serait-il aisé de l'imaginer) avec l'Ontario français. L'accent ici est strictement mis sur le caractère bilingue de l'établissement universitaire. Mentionnons enfin que, comme dans le cas de l'AFMO, les références à la langue d'appartenance du public visé ne se limitent pas au français.

Dans les sites néo-brunswickois, nous avons relevé les particularités suivantes touchant notre question qui cherche à déterminer, d'une part, si les publics cibles tendent ou non à s'afficher en tant que groupe « nationalitaire » et, d'autre part, si les membres du groupe se perçoivent comme membres à part entière d'une société civile. Dans le site Web du MACSNB, on parle de « Communautés et Organisations en santé membres ». C'est d'ailleurs avec beaucoup d'intérêt que l'internaute notera qu'on y fait la promotion de « Communautés en santé », sans qu'il y soit fait pour autant mention de la caractérisation ethnolinguistique de ces Communautés (comme si l'on tenait ce fait pour acquis?) De plus, il faut mentionner que la page d'accueil du site de l'AFMO est un « mot de bienvenue » où il n'est aucunement fait mention du type de collectivité (quelle que soit l'acception qui peut être donnée à ce terme). Toutefois, on pourrait aisément avancer qu'il s'agit du seul site parmi ceux qui composent notre corpus préliminaire où l'on propose que le public visé forme un groupe nationalitaire. Dans le cas du site de la SAANB, rien à notre avis n'est digne de mention ici pour ce qui est des deux questions relatives à l'appartenance nationale. Quant au site de l'Université de

23 août 2007 Page 19 de 33

Moncton, notons d'abord qu'au-delà de la « page d'accueil » (ou « page de bienvenue »), c'est davantage le « mot du recteur » qui sert de texte de présentation du public visé par le site. Comme dans le site de la SAANB, on parle ici de « société acadienne »; tout aussi intéressant, on parle de façon parallèle des « communautés francophones d'ailleurs ». Aussi, il est important de signaler que dans le texte intitulé « La mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton », on emploie de façon tout à fait particulière le terme « société » dans l'expression « développement de la société acadienne et universelle ». Enfin, l'internaute notera que l'institution dans ce cas-ci tend à se distinguer de toute autre institution francophone ailleurs au pays, en « affirmant son rôle d'institution d'enseignement supérieur dans la francophonie internationale ».

Comme conclusion provisoire, il est d'ores et déjà possible de faire remarquer que seuls les sites Web acadiens présentent leurs publics visés comme étant des groupes de type nationalitaire (la meilleure preuve étant sans doute qu'on y emploie sans réserve le terme de « société » pour parler des Acadiens en tant que groupe ethnolinguistique). Quant aux sites de l'Ontario étudiés dans le cadre de notre étude, ils se limitent essentiellement à parler de « collectivités » ou de « communautés ».

L'espace public sur le Web

Bien que la question de l'espace public soit une thématique forte des travaux sur la Toile, il n'est pas toujours facile de confirmer la présence d'un tel espace public par l'analyse empirique de sites (Gingras, 1999b). L'espace public, du moins dans sa variante idéale définie par Habermas, renvoie à la délibération (Blondiaux et Sintomer, 2002), c'est-à-dire un débat sur l'intérêt public libéré des rapports de force entre acteurs porteurs d'intérêts particuliers. Une analyse se limitant aux sites Web, comme celle-ci, peut difficilement observer la présence d'une telle délibération. Sans pour autant être capable de statuer sur les qualités délibératives du débat, notre analyse peut tout de même faire un certain nombre de constats sur l'utilisation des sites Web comme véhicules pour le débat public. On peut voir si le site met en ligne des outils d'interaction avec les usagers (forum) ou encore si le débat public trouve une valorisation sur la plate-forme électronique (miroir).

23 août 2007 Page 20 de 33

L'interactivité organisme-usagers

Les six sites de notre corpus font une utilisation du Web assez limitée sur le plan de l'interactivité. Outre les adresses courriel, peu d'éléments permettent qu'il y ait interaction entre l'organisation et les citoyens. Les sites retenus ne présentent aucun groupe de discussions et n'offrent pas la possibilité de clavarder. Le niveau d'interactivité peu élevé est peut-être attribuable à des ressources financières moins importantes. Compte tenu de la prédominance de l'anglais dans Internet et de la plus grande difficulté à accéder au Web en milieu rural, il se peut également que l'usage d'Internet chez les communautés francophones minoritaires soit moins répandu et donc que les organismes voient moins la nécessité d'exploiter pleinement le potentiel interactif de la Toile. Si tel est le cas, un tel raisonnement ne peut qu'encourager, à terme, une faible interactivité.

Comment interpréter la quasi-absence sur les sites de mécanismes d'interaction avec les usagers?

L'absence de ces mécanismes signifie tout d'abord que la participation du public n'est pas formalisée dans le sens où elle ne suit pas des canaux prévus à l'avance par les sites. Cependant, cela ne veut pas pour autant dire que les sites sont strictement des vitrines promotionnelles. Nous avons déjà mentionné dans la section précédente quelques éléments qui démontrent une certaine volonté de participer et d'accompagner le débat public, même si c'est par des moyens moins structurants.

Discours et débat public

À l'exception du site de la SAANB, les sites de notre corpus accordent une place relativement peu visible au débat public. La SAANB fait figure d'exception parce que son discours électronique laisse de plusieurs façons transparaitre à la fois une volonté de participer au débat public et une certaine volonté d'inciter la parole publique relativement aux questions d'intérêt général. Un coup d'œil rapide sur ce site permet de voir que la volonté de représenter les intérêts acadiens auprès des gouvernements provinciaux et fédéraux est omniprésente. Par exemple, comme il a été signalé précédemment, la page d'accueil renferme une invitation à signer une pétition contre l'abolition par le gouvernement Harper du programme de contestation judiciaire pour les communautés

23 août 2007 Page 21 de 33

francophones. Dans un même ordre d'idées, dans le rapport annuel 2005 (le dernier mis en ligne), la présidente du conseil d'administration ainsi que le directeur général insistent tous deux lourdement sur le rôle de l'organisme comme « chien de garde » des intérêts acadiens, que ce soit par le recours fréquent aux tribunaux ou par la voie plus politique. Par ailleurs, la SAANB a aménagé un lien avec le site de la *Commission consultative sur la gouvernance de la société civile acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick* et rend public le mémoire déposé par l'organisme à la suite de ces consultations. La SAANB invite également le public acadien et ses sections régionales à participer au débat tout en rappelant qu'aucune ligne directrice ne sera imposée par l'organisme provincial.

C'est donc dire que le discours sur le site de la SAANB laisse transparaître une volonté assez manifeste de participer au débat public, mais également un certain cautionnement de la participation populaire dans l'espace public francophone. Dans le cas de la SAANB, l'absence de mécanismes formels de participation de la population est, en partie du moins, contrebalancée par un discours qui valorise le débat public et qui favorise dans une certaine mesure la parole du public.

Du côté ontarien, l'AFO fait aussi une place importante à ce rôle de représentation des intérêts de la communauté franco-ontarienne auprès de la sphère publique provinciale et fédérale. Lors de notre consultation, le site de l'organisme affichait un mémoire déposé à un forum public ontarien (*Assemblée des citoyens sur la réforme électorale en Ontario*), un second présenté à la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada en plus de rendre disponible d'autres mémoires déposés par d'autres organismes francophones (*Association des juristes d'expression française de l'Ontario*) ou des individus concernant la place des langues officielles sur la scène provinciale.

Dans le cas des deux universités (Moncton et Ottawa), la participation institutionnelle au débat public apparaît assez faible de prime abord. Il s'agit pourtant d'institutions universitaires qui se réclament de « l'excellence en recherche » (Université de Moncton). Étant donné que ces deux universités sont les

23 août 2007 Page 22 de 33

la participation au débat public sur l'avenir des communauté respective, on pourrait s'attendre à ce que la participation au débat public sur l'avenir des communautés fasse partie intégrante de leur mission (Thériault, 2007). Une bonne part des pages des sites de l'Université de Moncton comme de l'Université d'Ottawa sont consacrées à des préoccupations fonctionnelles (inscription des étudiants, information sur l'offre de cours, etc.) liées à la mission d'enseignement. Pour trouver des traces d'une volonté de participer au débat public, il faut remonter jusqu'aux pages des centres de recherche. Dans certains cas, ces centres mettent à la disposition du public des outils pouvant soutenir le débat public. On peut penser par exemple aux répertoires de travaux de recherche de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML, à Moncton) et du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF, à Ottawa) qui, s'ils n'aménagent pas de canaux pour le débat, permettent tout de même des accès électroniques à des ressources utiles pour animer un tel débat.

Les sites du MACSNB et de l'AFMO font une place assez différente au débat public. Dans le cas de l'AFMO, il y a très peu de traces du débat. On trouve sur ce site une présentation de l'organisme, la liste des municipalités membres ainsi que les règlements administratifs de l'organisme, une présentation des partenariats dans lesquels l'AFMO est impliquée. Dans ces pages, les informations sont de nature sommaire et ne vont pas dans le sens d'une prise de position. Dans une section « Nouvelles » assez succincte, on trouve cependant la présentation de certains enjeux d'intérêt pour les municipalités ontariennes. Hormis cette section, le site laisse peu transparaître des informations utiles du point de vue du débat public (que ce soit par la présentation des enjeux de la communauté franco-ontarienne ou par l'expression de points de vue par rapport à ces enjeux).

La lecture que l'on peut faire du site du MACSNB est plus nuancée. La plupart des pages du site sont consacrées à un bulletin d'information annuel que l'organisme rend aussi disponible en format papier. Ce bulletin (la *Revue* et ensuite le *Réseau*) est consacré en bonne partie à la présentation des initiatives

23 août 2007 Page 23 de 33

des membres locaux du mouvement. De façon intéressante, ce sont les membres eux-mêmes qui généralement préparent les informations pour le bulletin. On peut donc voir le bulletin, non seulement comme un moyen pour faire connaître le travail des « communautés en santé », mais aussi comme un lieu de parole publique et d'échange d'idées sur la thématique de la prise en charge communautaire de la santé. C'est du moins le rôle prévu par la Coordinatrice du Mouvement dans la présentation du premier numéro.

Conclusions

L'étude présentée dans les pages précédentes s'inscrit dans le cadre général des études sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Elle a porté plus précisément sur la capacité des communautés francophones minoritaires de se doter, par le Web, de modèles de gouvernance novateurs. Le potentiel d'innovation en matière de gouvernance a été analysé par deux facettes du Web, c'est-à-dire comme miroir et comme forum.

Les travaux présentés ont tenté de définir dans quelle mesure la place différente qu'occupent les communautés francophones néo-brunswickoise et ontarienne dans leurs ensembles provinciaux respectifs se reflète dans la structuration de la gouvernance. En outre, la recherche s'est attachée à déterminer si les communautés francophones en situation minoritaire se distinguent par leurs modèles de gouvernance et à proposer une typologie des modèles de gouvernance en milieu minoritaire.

Que conclure à la lumière de cette première étude? Revenons tout d'abord à nos deux questions de départ : est-ce que l'Internet permet de consolider la société civile francophone? Permet-il la participation à l'espace public francophone? On peut déjà faire un premier constat qui touche les deux questions. Les sites choisis font assez peu appel aux mécanismes (forum) qui permettraient un réseautage entre les organismes de la francophonie (hyperliens) et encore moins ceux qui formalisent l'interaction entre les usagers et l'organisme. Pourtant, ces mécanismes électroniques particuliers au

23 août 2007 Page 24 de 33

Web sont ceux sur lesquels sont généralement fondés les espoirs pour une cyberdémocratie et pour de nouvelles formes d'engagements politiques.

Le constat voulant que ces nouveaux outils électroniques soient pratiquement négligés par les organismes de la francophonie laisse entendre que le potentiel de mutation politique que renferme Internet est sous-utilisé par les organismes de la francophonie. La plupart des sites analysés restent en bonne partie des vitrines promotionnelles pour les organismes qui les mettent sur pied. Peut-être que l'analyse d'autres sites non liés à des organisations spécifiques permettrait de voir des usages plus grands du potentiel politique d'Internet?

Quoi qu'il en soit, les sites observés témoignent pour la plupart d'une certaine volonté de participer au débat public ainsi que de donner une certaine parole au public. De façon intéressante, les moyens utilisés pour y arriver sont tirés du registre des formes d'engagement politique plus classiques (pétitions, mémoires, bulletins, répertoires d'information). Ceux-ci sont tout simplement mis en ligne sans faire appel aux outils propres à Internet.

Un second constat touche la différence entre les deux communautés francophones. D'une part, cette différence s'est avérée plutôt significative dans le cas du questionnement sur la société civile. En ce qui a trait à la représentation de la communauté, les sites du Nouveau-Brunswick étaient beaucoup plus portés à parler d'une « société » alors que la référence collective était beaucoup moins assurée pour l'Ontario français tout en étant moins présente dans le discours des organismes de l'Ontario français. Cela rejoint en bonne partie la réflexion de Joseph-Yvon Thériault (2007) qui parle de la difficulté des communautés francophones de se nommer à la suite de la césure historique avec le Québec à la fin des années 1960.

23 août 2007 Page 25 de 33

D'autre part, la différence entre les deux communautés est peut-être moins significative pour ce qui est de l'insertion dans l'espace public. Dans tous les cas, les sites ne prévoient à peu près pas de mécanismes formels d'interaction avec le public. Si la SAANB se démarque par un usage plus militant de l'Internet, les autres sites sont à peu près comparables dans les usages moins visibles du potentiel politique d'Internet.

Perspectives

Les perspectives de recherche que suggèrent les premiers résultats sont nombreuses. Chose certaine, elles confirment l'intérêt du Web comme domaine d'étude de la gouvernance des CLOSM. Les résultats obtenus livrent des indices du faible rôle du Web comme forum, à ce jour tout au moins; les recherches ultérieures devraient porter sur un nombre supérieur de sites dans chacune des deux communautés pour dégager des tendances plus nettes. De surcroît, des sites autres que ceux d'organisations étroitement liées à la francophonie pourraient être inclus dans une telle étude.

Par ailleurs, un examen diachronique du Web aurait l'avantage de dégager des tendances sur l'utilisation de ce médium aux fins étudiées. Il révélerait des indications sur l'appropriation progressive, la stagnation ou le recul du Web comme élément constitutif de l'identité francophone. De plus, avec la collaboration des organisations visées, des données pourraient être obtenues sur l'interactivité des sites. Par exemple, l'étude du nombre, de la nature et de la provenance des courriels reçus par les diverses organisations serait révélatrice. Le nombre et l'origine des liens pointant vers un site donné pourraient, quant à eux, être facilement obtenus grâce à certains moteurs de recherche.

Autre source d'information, l'étude des documents administratifs sur le rôle du Web pour les organisations éclairerait sur les objectifs et les moyens décidés pour le mettre en œuvre. Une autre avenue à explorer serait celle du discours des journaux et magazines des CLOSM sur la gouvernance par l'intermédiaire du Web.

23 août 2007 Page 26 de 33

Dans une perspective d'élargissement du secteur d'étude, il pourrait être révélateur de mener une comparaison avec des communautés de langue minoritaire dans des pays où les taux de pénétration du Web divergent des taux canadiens.

Les exemples d'axes de recherche sur le sujet pourraient être multipliés. Indubitablement, les notions d'espace public et de société civile sont actuellement teintées par le Web, qui agit comme forum et miroir. La création du nouvel espace communicationnel qu'est le Web influencera certainement ces notions et leurs manifestations; de nombreuses études seront donc nécessaires sur le sujet au cours des prochaines années.

23 août 2007 Page 27 de 33

Bibliographie

ADAMS PARHAM, Angel (2004). « Diaspora, community and communication: Internet use in transnational Haïti », *Global Networks*, vol.4, no 2, p. 199-217.

ALLAIN, Greg, Joseph-Yvon THÉRIAULT et Isabelle MCKEE-ALLAIN (1993). « La société acadienne : lectures et conjonctures », dans Jean Daigle (dir.) L'Acadie des Maritimes. Études thématiques des débuts à nos jours. Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton. p. 341-384.

AMBROSI, Alain (1999). « Difficile émergence des réseaux de communication démocratique dans l'espace politique global », dans Serge Proulx et André Vitalis (dir.), Vers une citoyenneté simulée : Médias, réseaux, Rennes, Éditions Apogée, p. 99-122.

ANDREW, Caroline et Michael GOLDSMITH (1999). « From Local Government to Local Governance and Beyond? », *International Political Science Review*, vol. 19, n° 2, p. 101-117.

BAILLARGEON, Jean-Paul (2002). *Transmission de la culture, petites sociétés, mondialisation*, Québec, Presses de l'Université Laval, 290 p.

BÉLANGER, Pierre C. (2005). « Stratégies de création de l'espace public numérique : les priorités et les initiatives de Radio-Canada » dans Jean-Pierre Wallot (dir.), *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. Amérique française, 306 p.

BERNARD, Roger (1988). De Québécois à Ontarois : la communauté franco-ontarienne, Hearst, Les éditions Le Nordir, 185 p.

BLONDIAUX Loïc et Yves SINTOMER (2002). « L'impératif délibératif », Politix, nº 57, p. 17-35.

BRETON, Raymond (1964). « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of sociology*, vol. 70, n° 2, septembre, p. 193-205.

CARDINAL, Linda. (1999). « La vie politique et les francophones hors Québec », dans Joseph-Yvon Thériault (dir.), Francophonies minoritaires au Canada: État des lieux. Moncton, Éditions d'Acadie, p.325-342.

CARDINAL, Linda (2006). « Gouvernance linguistique et démocratie : la participation des minorités de langue officielle à la vie publique au Canada. » *Revue Gouvernance*, vol. 2, n° 2, p. 39-49.

CARRIER Mario et Bruno JEAN (2000). « La reconstruction de la légitimité des collectivités rurales » dans Mario Carrier et Serge Côté (dir.), La gouvernance dans les territoires ruraux : éléments d'un débat sur la responsabilité du développement, Québec, Presses de l'Université du Québec, 343 p.

CASTELLS, Manuel (1996). *The Rise of the Network Society*, vol. 1, Cambridge (Mass.), Blackwell Publishers, 556 p.

23 août 2007 Page 28 de 33

CHAMBAT, Pierre (1995). « Espace public, espace privé : le rôle de la médiation technique », dans Isabelle Pailliard (dir.), *L'Espace public et l'emprise de la communication*, Éditions littéraires et linguistiques de l'Université Stendhal, Grenoble, p. 65-98.

CHIASSON, Guy (1999). « La gouvernance locale, à la fois risquée et favorable pour l'intérêt public », Économie et solidarités, vol. 30, n° 2, p. 7-20.

DATCHARY, Caroline et Julie PAGIS (2005). « Jeunes altermondialistes en réseau », Réseaux, nº 133, mai, p. 199 à 228.

DENNIE, Donald. (1999). « La politique ontarienne et les Franco-Ontariens (1900-1995) », dans Joseph-Yvon Thériault (dir.) , *Francophonies minoritaires au Canada : État des lieux*. Moncton, Éditions d'Acadie, p. 361-381.

DENIS, Ann et Michèle OLLIVIER (2003). « L'utilisation des technologies d'information et de communication chez les femmes francophones en situation minoritaire au Canada », Reflets : Revue ontaroise d'intervention sociale et communautaire, vol. 9, nº 1.

DOUCET, Philippe, Roger OUELLETTE et Marie-Thérèse SEGUIN (1999). « L'espace politique et la vie politique en Acadie », dans Joseph-Yvon Thériault (dir.), Francophonies minoritaires au Canada: État des lieux. Moncton, Éditions d'Acadie, p. 343-360.

DE KERCKHOVE, Derrick (2003). « Quatre questions sur la cyberdémocratie », dans Hervé Fischer (dir.), Les défis du cybermonde, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 12-25.

DORION, Martin (2003). « Internet, outil de développement social? », Cahiers de géographie du Québec, vol. 47, nº 131, septembre, p. 277-292.

DUTTA-BERGMAN, Mohan J. (2006). « The Antecedents of Community-Oriented Internet Use: Community Participation and Community Satisfaction », *Journal of Computer-Mediated Communication*, no 11, p. 97–113.

FORGUES, Éric et coll. (2006). « La revitalisation économique des communautés de langues officielles en situation minoritaire au Canada : Le cas du réseau de développement économique et d'employabilité », Francophonies d'Amérique, nº 22, 2006, p. 57-62.

FORTIN, Andrée et Duncan SANDERSON (1999). « Espace social communautaire et virtuel : continuités et discontinuités », *Canadian Geographer*, Toronto, vol. 43, nº 2, été, p. 184-190.

FORTIN, Andrée (2000). La projection des organisations communautaires et municipales dans le monde virtuel. Approches d'analyse. Conférence au colloque de l'Association canadienne des sociologues et des anthropologues de langue française (ACSALF).

FORTIN, Andrée et Duncan SANDERSON (2004). Espaces et identités en construction. Le Web et les régions du Québec, Québec, Éditions Nota Bene, 155 p.

GEORGE, Éric (2000). « De l'utilisation d'Internet comme outil de mobilisation : Les cas d'ATTAC et de SalAMI », *Sociologie et Sociétés*, vol. 32, nº 2, automne, p. 172-188.

23 août 2007 Page 29 de 33

GILBERT, Anne et André LANGLOIS (2006). « Organisation spatiale et vitalité des communautés francophones des métropoles à forte dominance anglaise du Canada », Francophonies d'Amérique, nº 21, p. 105-130.

GINGRAS, Anne-Marie (1999a). Médias et démocratie : le grand malentendu, Québec, Presses de l'Université du Québec, 237 p.

GINGRAS, Anne-Marie (1999b). « Militer dans le cyberespace : les nouvelles dimensions de l'action collective », dans NetFemmes, [En ligne]. http://netfemmes.cdeacf.ca/documents/militer.html (Page consultée le 23 mars 2007)

GINGRAS, Anne-Marie (2003). La Communication politique : état des savoirs, enjeux et perspectives, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 189-214.

GUMPERT, Gary et Susan DRUCKER (1999). « Y a-t-il une place publique dans le village global ? », dans Serge Proulx et André Vitalis (dir.), *Vers une citoyenneté simulée : Médias, réseaux*, Rennes, Éditions Apogée, p. 123-136.

HABERMAS, Jurgen (1993). L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Paris, Payot, 324 p.

HARVEY, Fernand (2002). « Quel avenir pour les petites cultures à l'heure de la mondialisation », dans Jean-Paul Baillargeon (dir.), *Transmission de la culture, petites sociétés, mondialisation*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 75-83.

HARVEY, Pierre-Léonard (2003). « La démocratie occulte : l'avenir de la cyberdémocratie? », dans Hervé Fischer (dir.), Les défis du cybermonde, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 12-25.

HAUTECOEUR, Jean-Paul (1975). L'Acadie du discours : pour une sociologie de la culture acadienne, Québec, Presses de l'Université Laval, 351 p.

JESSOP, Bob (1998). « L'essor de la gouvernance et ses risques d'échec : le cas du développement économique », Revue internationale des sciences sociales, n° 155, p. 31-49.

JUILLET, Luc et Caroline ANDREW (1999). « Développement durable et nouveaux modes de gouvernance locale : le cas de la Ville d'Ottawa », Économie et Solidarités, vol. 30, nº 2, p. 75-93.

JUTEAU-LEE, Danielle (1980). « Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontarois : qui sommes-nous? », Pluriel, n° 24, p. 21-43.

JUTEAU-LEE, Danielle (1981). « Visions partielles, visions partiales : visions des minoritaires en sociologies Sociologie et sociétés », vol. 13, nº 2.

JUTEAU-LEE, Danielle (1983). « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », Sociologie et sociétés, vol. 15, n° 2.

LAJOIE, Jacques et Éric GUICHARD (2002). Odyssée Internet : Enjeux sociaux, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 201 p.

LANDRY Rodrigue, Éric FORGUES, et Christophe TRAISNEL (2007). « Vers une nouvelle synergie d'action : sommet des communautés francophones et acadiennes », Mémoire présenté par

23 août 2007 Page 30 de 33

l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) au Sommet des communautés francophones et acadiennes en juin 2007. Moncton, 28 p.

LEGALÈS, Patrick (1995). « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », Revue française de science politique, vol. 45, nº 1, p. 57-95.

LÉVY, Pierre (2002). Cyberdémocratie, Paris, Éditions Odile Jacob, 284 p.

MARTEL, Marcel (1995). « La science politique boude-t-elle les Franco-Ontariens? » dans Jacques Cotnam, Yves Frenette et Agnès Whitfield (dir), *La francophonie ontarienne: bilan et perspectives de recherche*. Ottawa, Le Nordir, p. 184-203.

MELE, Christopher (1999). « Cyberspace and disadvantaged communities – The Internet as a tool for collective action » dans Marc A. Smith et Peter Kollock (dir.), *Communities in Cyberplace*, New York, Routledge, p. 290-309.

PAQUET, Gilles (2001). « La gouvernance comme manière de voir : le paradigme de l'apprentissage collectif », dans Linda Cardinal et Caroline Andrew (dir.), *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 9-41.

PAQUET, Gilles (2006). « Ottawa-Gatineau, cité-région transfrontalière : gouvernance baroque et bricolage » dans Martin Robitaille, Guy Chiasson et Jean-François Simard (dir.) L'Outaonais au carrefour des modèles de développement. CRDT-CRDC.

PENDAKUR, Manjunath et Roma HARRIS (2002). Citizenship and Participation in the Information Age, Aurora (Ontario), Garamond Press, 441 p.

PROULX, Serge et André VITALIS (1999). Médias et mondialisation : vers une citoyenneté simulée, coll. Médias et nouvelles technologies, Rennes (France), Éditions Apogée, 267 p.

PROULX, Serge et Guillaume LATZKO-TOTH (2000). « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle », *Sociologie et sociétés*, vol. 32, nº 2, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 99-122.

PROULX, Serge et Francis JAURÉGUIBERRY (2002a). *Internet, nouvel espace citoyen?* coll. Logiques sociales, Paris, L'Harmattan, 250 p.

PROULX, Serge (2002b). « Cyberculture, identité québécoise et globalisation culturelle », dans Jean-Paul Baillargeon (dir.), *Transmission de la culture, petites sociétés, mondialisation*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 75-83.

PROULX, Serge (2003). « L'identité québécoise à l'ère des réseaux numériques », dans Hervé Fischer (dir.), Les défis du cybermonde, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 12-25.

PROULX, Serge et coll.. (2006). Communautés virtuelles : penser et agir en réseau, Québec, Presses de l'Université Laval, 361 p.

ROY, Michel (1978). L'Acadie perdue, Montréal, Québec/Amérique, 203 p.

SCOTT, James K. (2006). "E" the People », Public Administration Review, mai-juin, p. 341-353.

23 août 2007 Page 31 de 33

SÉNÉCAL, Michel (1999). « La part réduite de l'appropriation collective : vers un déficit démocratique de l'espace médiatique ? », dans Serge Proulx et André Vitalis (dir.), Vers une citoyenneté simulée : Médias, réseaux, Rennes (France), Éditions Apogée, p. 123-136.

SHUKRA, Kalbir (2004). « Black Politics and the Web of Joined-Up Governance: Compromise, Ethnic Minority Mobilization and the Transitional Public Sphere », *Social Movement Studies*, vol. 3, nº 1, Avril, p. 31-50.

SMITH Marc A. et Peter KOLLOCK (1999). Communities in Cyberplace, New York, Routledge, 323 p.

STOECKER, Randy (2002). « Cyberspace vs. Face-to-Face: Community Organizing in the New Millennium », *Perspectives on Global Development & Technology*, vol. 1, n° 2, p. 143-164.

THÉRIAULT, Joseph-Yvon (1994). « Entre la nation et l'ethnie. Sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. 1, nº 26, p.15-32.

THÉRIAULT, Joseph-Yvon (1995). L'identité à l'épreuve de la modernité : écrits politiques sur l'Acadie et les communautés francophones minoritaires. Moncton, Éditions d'Acadie, 323 p.

THÉRIAULT, Joseph-Yvon (2007). Faire société : société civile et espaces francophones. Sudbury, Prise de parole, 384 p.

TOURAINE, Alain (1984). Le retour de l'acteur, Paris, Fayard, 349 p.

VEDEL, Thierry (2003). « Internet et les pratiques politiques », dans Anne-Marie Gingras, La Communication politique : état des savoirs, enjeux et perspectives, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 189-214.

VEDEL, Thierry (2005). « Internet et démocratie », CAES Magazine, nº 73, hiver, p.141-157.

VEENHOF, Y. et coll. (2005). Littératie et technologies numériques : liens et résultats, Ottawa, Statistiques Canada, décembre, 35 p.

WALLOT, Jean-Pierre (2005). *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, coll. Amérique française, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 306 p.

23 août 2007 Page 32 de 33

23 août 2007 Page 33 de 33

ⁱ Afin d'alléger le texte, l'expression « francophones » ou « communautés francophones » désignera désormais les individus et les communautés francophones minoritaires du Canada. À moins d'indication contraire, cela n'inclut pas les francophones du Québec.

ii La perspective portée notamment par Danielle Juteau, mais aussi par bien d'autres, peut être vue comme un renouveau de la thématique de la gouvernance en ce qui touche les travaux qui ont dominé les années 1970 et une partie des années 1980. Ceux-ci considéraient surtout l'incapacité des communautés francophones de contrôler leur destin aux prises avec des forces sociales qui leur échappent. C'est le cas pour l'Acadie des travaux de Jean-Paul Hautecoeur (1975) et de ceux de Michel Roy (1978) qui considèrent tous deux que l'Acadie ne se trouve qu'au niveau du discours; pour l'Ontario, citons les travaux de Roger Bernard (1988) qui montrent comment l'assimilation signifie l'érosion irrémédiable de l'autonomie communautaire. Voir le commentaire de Greg Allain, Joseph-Yvon Thériault et Isabelle McKee-Allain (1993) sur l'écart entre ces deux perspectives.

iii Les travaux s'intéressant au réseau associatif francophone sont beaucoup plus anciens que la réintroduction du concept de gouvernance dans les sciences sociales (Lorrain, 1998). Il s'agit donc d'une étude « avant la lettre » de la gouvernance des sociétés civiles francophones.

iv Il faut préciser que si, jusqu'aux années 1960, le réseau d'institutions francophones s'est déployé à l'échelle de ce que l'on appelait alors le Canada français, cette complétude institutionnelle pancanadienne a éclaté vers le milieu du 20° siècle (Martel, 1993), forçant la provincialisation des identités et des communautés francophones qui va se manifester concrètement par l'émergence d'un réseau d'associations à l'échelle provinciale.

v La perspective portée notamment par Danielle Juteau, mais aussi par bien d'autres, peut être vue comme un renouveau de la thématique de la gouvernance en ce qui touche les travaux qui ont dominé les années 1970 et une partie des années 1980. Ceux-ci considéraient surtout l'incapacité des communautés francophones de contrôler leur destin aux prises avec des forces sociales qui leur échappent. C'est le cas pour l'Acadie des travaux de Jean-Paul Hautecoeur (1975) et de ceux de Michel Roy (1978) qui considèrent tous deux que l'Acadie ne se trouve qu'au niveau du discours; pour l'Ontario, citons les travaux de Roger Bernard (1988) qui montrent comment l'assimilation signifie l'érosion irrémédiable de l'autonomie communautaire. Voir le commentaire de Greg Allain, Joseph-Yvon Thériault et Isabelle McKee-Allain (1993) sur l'écart entre ces deux perspectives.